

GÉRER L'HÉTÉROGÉNÉITÉ EN ASL

Comment faire travailler ensemble des participants de niveaux linguistiques différents, des publics scolarisés et non scolarisés ?

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Votre repartez avec une vision nouvelle de l'hétérogénéité, non plus considérée comme un frein mais comme un élément permettant de répondre aux besoins de vos participants.

PUBLIC

- Formateurs-animateurs

PRÉ-REQUIS

- Avoir participé à la formation : Découvrir les ASL
- Cette formation peut faire suite aux modules Apprentissage de la langue et/ou aux modules ASL Thématiques

OBJECTIFS

- Impulser une dynamique de groupe
- Favoriser le travail collaboratif des participants
- Animer un atelier en tenant compte des différents niveaux
- Choisir des modalités d'animation en fonction du groupe
- Adapter des activités pédagogiques à des niveaux différents
- Énoncer des consignes claires

CONTENUS

- Rôle du formateur dans l'animation de groupe d'adultes
- Organisation spatiale d'un atelier
- Activités pédagogiques avec consignes différenciées
- Techniques et modes d'animation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants .
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports..
- Travail en sous groupes ou en binômes
- Vidéo
- Exemple d'activités à consignes différenciées

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances
- Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet www.aslweb.fr et un espace forum en ligne sont mis à disposition
- Une attestation de présence est remise à chaque participant

DURÉE

1 journée de formation, de 9h à 17h.

Nombre d'heures de formation : **7 heures**

DATES DES FORMATIONS

À consulter en ligne sur www.aslweb.fr

INSCRIPTIONS En ligne sur www.aslweb.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENT Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation. Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation. En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.